

Rapport de trésorerie

Ghislain PUTOIS

15 janvier 2004

Résumé

Ce document présente l'ensemble des opérations de l'association RésEl sur la durée de mon mandat.

1 Achat de matériel

Nous avons du faire face cette année à du matériel en fin de vie, qu'il a fallu remplacer assez rapidement, en particulier l'ordinateur qui servait de passerelle. De plus, pas mal de périphériques ont dû être renvoyés en service après-vente, comme des disques durs, ou encore des cartes réseau. Il a bien fallu acheter des pièces de remplacement, car la lenteur des services après-vente n'est malheureusement plus à démontrer. Nous avons également acheté un ordinateur pour faire serveur et passerelle à Rennes. Les dépenses se répartissent donc comme ci-dessous :

Dépenses	Prix TTC
Passerelle Brest	1306,70 €
Serveur Rennes	513,55 €
3 cartes réseau 3COM	120,00 €
Ventilateur+cartes réseau 3COM	70,80 €
Total	2011,05 €

TAB. 1 – Dépenses engagées

À ces dépenses, il faut ajouter les 3,97 euros mensuels qui correspondent à l'envoi de l'état du compte.

2 Recettes

La seule source de recettes est la perception de la cotisation. À noter une nouveauté cette année : le rapprochement (fusion ?) des antennes de Rennes et de Brest, pour une plus grande coopération. Cette réunion a donc entraîné la perception des cotisations de Rennes fixées à 5 euro par personne. Les recettes sont donc les suivantes : Grâce à Arnaud Lesueur, très motivé pour développer l'antenne de Rennes, nous avons pu très vite récupérer les cotisations de Rennes, ce qui a permis de les réinvestir dans l'achat du serveur de Rennes.

Recettes	"Prix"
Cotisations Rennes	450 €
Cotisations Brest	3570 €
Total	4020 €

TAB. 2 – Recettes reçues

La perception des cotisations à Brest a commencé plus tardivement, probablement trop, car elle a alors coïncidé avec les jours fériés du mois de Novembre, ce qui a diminué l'efficacité des annonces. J'avais choisi une méthode plutôt douce qui consistait à laisser les gens venir payer leurs cotisations. Dans l'ensemble, cette méthode n'a pas trop mal marché, car les gens oubliaient plus de payer leurs cotisations qu'il n'y mettaient de mauvaise volonté. Par contre, j'ai été trop laxiste dans le temps laissé pour payer, car le processus s'est étendu jusqu'aux vacances de Noël. Lorsque deux jours avant la date butoir que nous avions fixées, nous avons envoyé un mail de rappel avec menace de coupure (jamais réellement appliquée, car nos outils d'administration ne sont pas encore suffisamment opérationnels), les cotisations sont rentrées par dizaines. Au moment où j'écris ce rapport, il manque moins d'une dizaine de cotisations, ce qui est somme toute assez satisfaisant. J'ai apprécié particulièrement le fait que les gens viennent "spontanément" vers moi me remettre leurs cotisations, il n'a pas fallu leur courir après. Les permanences du soir à la sortie du RAK ont été très efficaces lorsqu'elles ont été précédées d'un mail. Je tiens à remercier Simon Paillard pour le rôle prépondérant qu'il a tenu pour l'organisation de ces permanences.

3 Remarques diverses et conseils

Je pensais mettre en place cette année un système en ligne de gestion des cotisations, pour que plusieurs personnes puissent les collecter. Le résultat n'a pas été concluant. Je pense que cela est dû à un manque de communication de ma part envers les élèves : peu savaient que d'autres membres du RésEl pouvaient prendre les cotisations, à part cas particulier (merci encore à Simon pour la collecte au I8). Par contre, la mise en place d'un cotisomètre (nombre de cotisations payées), m'a paru stimulant. Enfin, le système de gestion de cotisations est à revoir, et pour plusieurs raisons. La première est que la banque nous demande pour chaque chèque le nom de l'émetteur, sa banque, et le montant, ainsi que d'endosser chaque chèque. Autant donc développer une application qui fournisse directement le listing. De plus, les chèques ne sont pas toujours du montant de la cotisation (cotisation payé par un camarade). Rattacher un chèque par personne n'est donc pas forcément une bonne idée. Il faudrait à mon avis adopter une structure de base de données, où chaque cotisant serait associé à un index permettant de retrouver le chèque (ou le liquide) associé. Ce qui revient soit à faire une nouvelle branche dans la base LDAP, soit à adopter une base de données indépendante (type SQL) pour la gestion des cotisations. Cependant, le but du schéma actuel est d'éviter la redondance des informations, donc une branche LDAP serait sûrement préférable. On pourrait enfin prévoir un tampon pour endosser les chèques, car il est assez long de tous les signer.